



Assemblée générale

Distr. limitée
13 septembre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session Sixième Commission

Organisation des travaux

Note du Secrétariat

1. Pour aider la Sixième Commission à organiser ses travaux, le Secrétariat juge utile, compte tenu des résolutions 1898 (XVIII) et 32/71 de l'Assemblée générale, en date respectivement des 11 novembre 1963 et 9 décembre 1977 et de l'alinéa b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée, d'appeler l'attention de la Commission sur ce qui suit.

I. Questions renvoyées à la Sixième Commission

2. À sa 9e séance plénière, le 11 septembre 2000, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer 14 points de l'ordre du jour à la Sixième Commission. Le libellé et le numéro de ces points sont indiqués dans la lettre datée du 11 septembre 2000 que le Président de l'Assemblée a adressée au Président de la Sixième Commission (A/C.6/55/2).

II. Documentation relative aux questions renvoyées à la Sixième Commission

3. Dans le tableau ci-après sont énumérés les documents de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale relatifs aux questions renvoyées à la Sixième Commission : rapports de commissions ou comités et rapports qui doivent être présentés par le Secrétaire général en application de résolutions ou décisions adoptées aux sessions précédentes de l'Assemblée, et documents distribués au titre des points de l'ordre du jour renvoyés à la Sixième Commission¹, sur la demande d'États Membres.

¹ Le numéro figurant entre crochets à la suite de chaque question renvoie au point correspondant de l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session. La liste des documents a été établie sur la base des informations disponibles au 11 septembre 2000.

	<i>Date de publication prévue</i>
Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international [154]	
Aucune documentation préliminaire	
État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés [155].	
Rapport du Secrétaire général (A/55/173 et Corr.1 et Add.1).	Paru – 13 octobre
Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires [156].	
Rapport du Secrétaire général (A/55/164 et Add.1).	Paru – 11 octobre
Lettre datée du 18 juillet 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/161-S/2000/714).	Paru
Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens [157]	
Rapport du Secrétaire général (A/55/298)	Mi-octobre
Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-troisième session [158].	
Rapport de la Commission, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 17</i> (A/55/17).	22 septembre
Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-deuxième session [159]	
Rapport de la Commission, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 10</i> (A/55/10).	Fin septembre
La nationalité des personnes physiques en relation avec la succession d'États [160].	
Aucune documentation préliminaire	
Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [161]	
Rapport du Comité, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 26</i> (A/55/26).	Début novembre
Création d'une cour pénale internationale [162].	
Rapport de la Commission préparatoire sur sa cinquième session (PCNICC/2000/L.3/Rev.1 et Add.1 et 2) ²	Paru
Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [163]	
Rapport du Comité spécial, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 33</i> (A/55/33).	Paru
Rapport du Secrétaire général sur l'application des dispositions de la Charte des Nations Unies relatives à l'assistance aux États tiers touchés par l'application de sanctions (A/55/295 et Add.1)	25 septembre et début octobre

² Voir également PCNICC/2000/INF/3 et Add.1 et 2

	<i>Date de publication prévue</i>
Rapport du Secrétaire général sur le <i>Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies</i> et sur le <i>Répertoire de la pratique du Conseil de sécurité</i> (A/55/340)	Fin septembre
Lettre datée du 11 juillet 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Chine, de la Fédération de Russie, du Kazakhstan, du Kirghizistan et du Tadjikistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/133-S/2000/682)	Parue
Mesures visant à éliminer le terrorisme international [164]	
Rapport du Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1996, <i>Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 37</i> (A/55/37)	Paru
Projet de convention générale sur le terrorisme international (A/C.6/55/1)	18 septembre
Rapport du Secrétaire général (A/55/179 et Add.1)	21 septembre et début novembre
Lettre datée du 2 mai 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Arménie et de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/68-S/2000/377)	Parue
Lettre datée du 19 juin 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/86-S/2000/604)	Parue
Lettre datée du 11 juillet 2000, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de la Chine, de la Fédération de Russie, du Kazakhstan, du Kirghizistan et du Tadjikistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/133-S/2000/682)	Parue
Révision du Statut du Tribunal administratif des Nations Unies [165]	
Aucune documentation préliminaire	
Octroi à la Banque interaméricaine de développement du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale [171]	
Lettre datée du 27 juillet 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/192)	Parue
Octroi à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale [172]	
Lettre datée du 14 août 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/55/226)	Parue

III. Date d'achèvement des travaux de la Commission, ordre et dates approximatives d'examen des questions

4. L'article 99 b) du Règlement intérieur de l'Assemblée générale dispose que :

« Chacune des grandes commissions, eu égard à la date fixée par l'Assemblée générale, sur recommandation du Bureau, pour la clôture de la session, décide de l'ordre de priorité des questions qui lui sont renvoyées et

tient les réunions nécessaires pour achever l'examen de ces questions. Elle adopte, au début de la session, un programme de travail indiquant, si possible, la date retenue comme objectif pour l'achèvement de ses travaux, les dates approximatives de l'examen des questions et le nombre de séances à consacrer à chacune d'elles. »

5. Compte tenu du nombre de séances allouées à la Sixième Commission, indiqué au paragraphe 11 ci-après, il est proposé que la Commission fixe au 21 novembre 2000 la date limite d'achèvement de ses travaux.

6. La Sixième Commission pourrait envisager, aux fins de l'adoption de son programme de travail, de retenir le calendrier ci-après, établi sur la base des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et des programmes de travail adoptés antérieurement par la Commission, pour les dates approximatives d'examen des questions qui lui ont été renvoyées.

Dates approximatives d'examen

Mesures visant à éliminer le terrorisme international [164] (Groupe de travail) (voir par. 8 ci-après)	25 septembre-6 octobre 2000
Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-troisième session [158]	9-10 octobre
Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [163]	11-13 octobre
Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international [154].	16 octobre
Révision du statut du Tribunal administratif des Nations Unies [165].	16-17 octobre
Création d'une cour pénale internationale [162].	18-20 octobre
Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires [156]	18 octobre
État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés [155].	20 octobre
Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-deuxième session [159]	23 octobre-3 novembre
Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens [157] (Groupe de travail) (voir par. 7 ci-après)	6-8 novembre
La nationalité des personnes physiques en relation avec la succession d'États [160]	9-10 novembre
Octroi à la Banque interaméricaine de développement du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale [171]	10 novembre
Octroi à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale [172].	10 novembre
Mesures visant à éliminer le terrorisme international [164]	13-15 novembre
Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [161]	15 novembre

Dates approximatives d'examen

Convention sur les immunités juridiques des États et de leurs biens [157]	16 novembre
La nationalité des personnes physiques en relation avec la succession d'États [160]	17 novembre
Réserve	20-21 novembre

IV. Constitution de groupes de travail et tenue de consultations

7. En ce qui concerne le point 157 de l'ordre du jour, intitulé « Convention sur les immunités juridiques des États et de leurs biens », dans sa résolution 54/101 du 9 décembre 1999, l'Assemblée générale a décidé que le Groupe de travail de la Sixième Commission à composition non limitée, créée en application de la résolution 53/98 du 8 décembre 1998, poursuivrait ses travaux à la cinquante-cinquième session afin d'étudier la forme que pourrait prendre le projet d'articles sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens adopté par la Commission du droit international à sa quarante-troisième session, de même que les questions de fond en suspens qui s'y rapportent.

8. S'agissant du point 164 de l'ordre du jour, intitulé « Mesures visant à éliminer le terrorisme international », dans sa résolution 54/110 du 9 décembre 1999, l'Assemblée générale a décidé que le Comité spécial créé par la résolution 51/210 poursuivrait ses travaux pendant la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale, du 25 septembre au 6 octobre 2000, dans le cadre d'un groupe de travail de la Sixième Commission.

9. Les services de conférence alloués à la Sixième Commission étant limités, comme indiqué au paragraphe 11 ci-après, les réunions prévues pour les groupes de travail ou les consultations officielles devraient remplacer les séances plénières de la Commission au lieu de venir s'y ajouter.

V. Date limite pour la présentation des projets de résolution ayant des incidences financières

10. L'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale dispose que : « aucune commission ne recommande à l'Assemblée générale, pour approbation, de résolution impliquant des dépenses sans que cette résolution soit accompagnée d'une prévision de dépenses établie par le Secrétaire général ». Il est donc essentiel que la Sixième Commission prévoie des délais suffisants pour l'établissement des prévisions de dépenses par le Secrétariat, ainsi que pour l'examen de celles-ci par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et par la Cinquième Commission. Dans ces conditions, si le 21 novembre est retenu comme date de clôture pour les travaux de la Sixième Commission (voir plus haut par. 5), le 3 novembre 2000 devrait être la date limite pour la présentation à la Cinquième Commission de projets de résolution ayant des incidences financières.

VI. Ressources disponibles pour les services de conférence

11. Les moyens disponibles pour les services de conférence devraient en principe permettre à la Commission de tenir en moyenne neuf séances plénières par semaine, et au Groupe de travail plénier visé au paragraphe 8 de se réunir 10 fois par semaine. Normalement, les séances du matin auront lieu de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi de 15 heures à 18 heures.

12. Afin d'éviter des difficultés dans l'organisation des services à fournir pour les réunions des groupes régionaux de la Commission, toutes les demandes de réunions de ces groupes doivent être adressées à la Section de la planification et du service des séances par l'intermédiaire du Secrétaire de la Commission.
